

Appel à communications

Le nombre croissant des applications laser et sources optiques, l'amélioration de leur performance ont rendu incontournables les questions de sécurité et de formation du personnel utilisateur.

C'est dans ce contexte que le Comité National de Sécurité Optique fût créé en se donnant pour mission de définir et de gérer le système de reconnaissance puis de certification de la démarche de progrès en matière de sécurité optique des entreprises et organismes.

Organisées par le CNSO, ces Journées de la Sécurité Optique et Laser au travail ont pour objectif de présenter les risques liés à l'utilisation des lasers ou sources optiques ainsi que l'évolution de la réglementation.

Les **communications orales** s'articuleront autour des six axes :

- **Sécurité optique et laser au travail**
Formation, analyse de risque, mise en œuvre, rôle de la personne compétente ou du référent en sécurité laser, témoignage de bonnes pratiques...
- **Intégration de la sécurité laser dans les appareils à laser**
Marquage CE, contrôle d'installation et d'appareils à laser, mesure de rayonnements émis, comparaison avec des LEA (ou des VLE), témoignage de bonnes pratiques...
- **Equipements de protection individuelle et collective**
- **Sécurité optique et laser pour le grand public**
Spectacle, danger des pointeurs, éclairage LED
- **Effets biologiques des rayonnements optiques et laser**
- **Réglementation et normalisation**

Date limite de dépôt des communications : **nouvelle date** : **15 février 2017**
(cf quelques consignes de soumission ci-jointes)

Contact : Dominique Fefeu
contact@cnso.fr
07 68 66 55 95



Plus d'information sur la conférence : <http://www.cnso.fr/jsol/jsol2017>

JSOL

Journées

Sécurité Optique et Laser au travail

Bordeaux, 28-29 mars 2017

Quelques consignes pour la soumission des résumés

Date limite de soumission des résumés : **15 février 2017**

Adresser votre résumé par mail : contact@cnsol.fr

Préciser le sujet concerné parmi les axes de la conférence :

- 1. Sécurité optique et laser au travail**
- 2. Intégration de la sécurité laser dans les appareils à laser**
- 3. Equipements de protection individuelle et collective**
- 4. Sécurité optique et laser pour le grand public**
- 5. Effets biologiques des rayonnements optiques et laser**
- 6. Réglementation et normalisation**

Préciser les coordonnées mail, organisation et numéro de téléphone de l'orateur qui présentera la communication à la conférence.

Format des résumés

200 à 250 mots

Préciser le nom de l'auteur et des co-auteurs, leur affiliation et leur adresse électronique

En soumettant un résumé, l'auteur, si sa communication est acceptée, s'engage à s'inscrire à la conférence, à présenter une communication orale selon le programme qui sera établi, et à soumettre une présentation écrite de 2 pages minimum qui sera publiée dans les actes de la conférence. Date limite d'envoi : 28 février 2017.